

# **METREX — Le Réseau des Territoires Métropolitaines Européennes**

## **SEPTIEME REUNION DU RESEAU ET DU COMITE DIRECTEUR (CD)**

Saragosse — Jeudi, vendredi et samedi, 22-24 octobre 1998

### **NOTES SUR L'ORDRE DU JOUR**

---

#### **1 PARTICIPATION ET EXCUSES**

#### **2 COMPTE-RENDU DE LA SIXIEME REUNION DU COMITE DIRECTEUR, Bruxelles, jeudi et vendredi 25 et 26 juin 1998**

Le compte-rendu de la réunion a déjà été distribué. Nous demandons à chaque membre d'amener l'exemplaire qui lui a été remis afin de fournir son accord lors de la réunion de Saragosse.

#### **3 AFFAIRES EUROPEENNES**

##### **3a Soumission pour le projet Ecos-Ouverture**

Une soumission révisée a été présentée à la Commission Européenne le lundi 15 juin et METREX a reçu un accusé de réception indiquant que cette demande fait l'objet d'une étude. Une décision devrait être connue d'ici la date de la réunion de Saragosse.

##### **3b Réseau d'observatoires de planification spatiale européenne (ESPON)**

La perspective de développement spatial européen (PDSE) comporte une proposition de mise en place du réseau ESPON en se basant sur un réseau d'instituts européens de recherche. METREX a présenté l'argument suivant lequel ce réseau ESPON devrait également tenir compte de la contribution apportée par les différents pratiquants professionnels comme, par exemple, les membres du réseau METREX.

En mai de cette année, la Commission Européenne a publié un appel d'offres pour la Coordination du contenu global du programme d'étude sur la planification spatiale européenne, pour établir un réseau regroupant les instituts chargés d'étude et pour faciliter l'intégration de la recherche et de la cartographie effectuées par les institutions européennes et se référant au programme d'étude.

Etant donné la pertinence de cette proposition quant aux intérêts de METREX, le Secrétariat, avec l'autorisation du Président, a présenté une offre au nom et pour le compte du réseau. Nous croyons savoir qu'il y a eu au total dix offres et qu'une décision devrait être prise sous peu. Ce projet devrait commencer en novembre et se poursuivre pendant 18 mois. En fait, ce projet va constituer l'élément pilote du concept de réseau ESPON.

- *Quelle que soit la décision prise, nous espérons que l'offre de METREX va démontrer à la Commission que notre réseau a les capacités nécessaires et s'intéresse au projet ESPON.*

# **METREX — Le Réseau des Territoires Métropolitaines Européennes**

## **SEPTIEME REUNION DU RESEAU ET DU COMITE DIRECTEUR (CD)**

Saragosse — Jeudi, vendredi et samedi, 22-24 octobre 1998

### **NOTES SUR L'ORDRE DU JOUR**

---

#### **3c Interreg IIc. Région métropolitaine nord-ouest. Projet de vision spatiale.**

La région métropolitaine nord-ouest remplace la zone des capitales centrales identifiée dans le projet Europe 2000+. Elle a été élargie afin d'y inclure la totalité du Royaume-Uni et de l'Irlande. Cette région est l'une des sept régions qui dépassent les frontières nationales et qui sont identifiées dans la PDSE. Interreg IIc est une initiative communautaire effectuée dans le cadre des fonds structurels pour promouvoir la coopération internationale dans le secteur de la planification spatiale de ces sept régions qui dépassent les frontières nationales. L'un des objectifs du programme opérationnel d'Interreg IIc de cette région est la création d'une vision spatiale à long terme de cette région.

En juillet de cette année, le gouvernement hollandais (par le biais de l'organisme officiel national de planification spatiale des Pays-Bas) a publié un appel d'offres pour faciliter le développement de cette vision spatiale. Cette mission couvrira plusieurs tâches dont l'identification des sujets stratégiques, la gestion d'un procédé commun, l'identification de la contribution des projets stratégiques et la rédaction préliminaire du document politique nécessaire.

Etant donné la pertinence de ce projet quant aux intérêts du réseau, une offre a été soumise au nom et pour le compte de METREX. Ce projet devrait également commencer au mois de novembre et durer pendant 18 mois environ. Tout comme l'offre faite pour le réseau ESPON, nous avons pour intention de démontrer les capacités de METREX et le fait que notre réseau s'intéresse à ce sujet.

- *Etant donné que les projets ESPON et de vision spatiale de la région métropolitaine nord-ouest sont des entreprises d'importance majeure avec des budgets de l'ordre de 200 000 ECU, au cas où la candidature de METREX serait retenue, les membres devraient avoir l'occasion d'y participer en fonction de leurs autres engagements. Les exemplaires de la documentation pour les projets ESPON et de la région métropolitaine nord-ouest, y compris les offres faites par METREX à ce sujet, seront mis à la disposition des membres qui pourront ainsi les consulter lors de la réunion de Saragosse. Ces offres ont été faites par le Secrétariat et cela ne coûte rien au réseau.*

#### **3d Interreg IIc. Autres options de soumission.**

Le comité commun de planification structurelle de Glasgow et de la vallée de la Clyde (Comité GCVSPJC) s'embarque dans le développement et l'utilisation d'un modèle interactif d'utilisation stratégique des terrains et de planification des transports ayant pour but de permettre l'exploration de différentes variantes stratégiques. Ce comité cherche des partenaires pour faire une offre dans le cadre d'Interreg IIc. Les partenaires potentiels de METREX qui font également partie de la région métropolitaine nord-ouest sont les suivants : West Midlands (R.-U.), Dublin, Noord Holland/Amsterdam, Rotterdam, Bruxelles, MHAL, Lille, Duisburg et Francfort.

# **METREX — Le Réseau des Territoires Métropolitaines Européennes**

## **SEPTIEME REUNION DU RESEAU ET DU COMITE DIRECTEUR (CD)**

Saragosse — Jeudi, vendredi et samedi, 22-24 octobre 1998

### **NOTES SUR L'ORDRE DU JOUR**

---

Des collègues du comité GCVSPJC vont développer cette proposition lors de la réunion de Saragosse. Cela permettra peut-être d'inclure à ce projet des membres provenant d'autres régions en tant que sources d'expertise.

Outre cette option, le Secrétariat a également organisé des discussions sur la possibilité de présenter une offre commune Interreg IIc avec Chesterton International qui a été le cabinet d'expertise-conseil qui a produit le Compendium des systèmes de planification européenne (avec l'Université de l'ouest de l'Angleterre). Il est évident que la perspective PDSE ne pourra être mise totalement en oeuvre que grâce à la mise en place de dispositions efficaces de planification stratégique au niveau métropolitain. Il sera peut-être possible de présenter une offre dans le cadre d'Interreg IIc pour élargir les informations fournies par le Compendium afin d'y inclure une évaluation des dispositions de planification stratégique des différentes régions métropolitaines européennes. Une grande partie de ces éléments, bien évidemment, sont déjà connus grâce à METREX.

- *Il serait utile de discuter d'autres possibilités d'offres que certains membres pourraient avoir à l'esprit et qui pourraient faire appel au réseau.*

### **3e AUDIT URBAIN EUROPEEN**

La réunion de Bruxelles fait référence à l'audit urbain que la Commission Européenne vient récemment de commencer. Des renseignements détaillés ont été distribués lors de cette réunion et ont été remis avec le compte-rendu de réunion aux membres qui n'ont pas participé à cette dernière. Cinquante-huit cités ont été intégrées à cet audit urbain et un certain nombre de régions METREX y participent dont Barcelone, Séville, Saragosse, Helsinki, Nice, Lille, Athènes, Thessalonique, Rome, Turin, Genève, Amsterdam, Rotterdam, Lisbonne, Glasgow et Stockholm.

- *Il serait intéressant que ces membres et les participants à la réunion de Saragosse soient prêts à expliquer ce projet et à en discuter et à examiner les progrès réalisés à cette date.*

### **4 CONFERENCE DE TURIN EN L'AN 2000**

Alastair Wyllie s'est rendu à Turin au mois de septembre pour y explorer les dispositions générales prises et l'avancement réalisé à ce sujet pour la conférence qui se déroulera à Turin en l'an 2000, conformément à l'accord obtenu lors de la réunion de Bruxelles. Vous trouverez son rapport à l'Annexe 1.

- *Il serait utile d'examiner les sujets identifiés comme devant faire l'objet de discussions plus complètes, à l'Annexe 1.*

# **METREX — Le Réseau des Territoires Métropolitaines Européennes**

## **SEPTIEME REUNION DU RESEAU ET DU COMITE DIRECTEUR (CD)**

Saragosse — Jeudi, vendredi et samedi, 22-24 octobre 1998

### **NOTES SUR L'ORDRE DU JOUR**

---

#### **5 INITIATIVES DE METREX**

##### **5a Atlas METREX**

Il est reconnu que cet Atlas est un travail très important du réseau, travail qui n'aurait pas pu être concrétisé sans la contribution inestimable apportée par la ville de Rotterdam au niveau du nombre d'heures consacrées par son personnel pour le réaliser et au niveau de la production. Cet Atlas a été officiellement envoyé à la Commission Européenne pour savoir si elle s'y intéresse et si elle est prête à offrir un soutien pour compléter cet ensemble. Cependant, la meilleure option pourrait bien être une offre présentée dans le cadre d'Interreg IIc en tant que projet pilote dépassant les frontières nationales.

- *Il faudra envisager les options permettant de faire avancer cet Atlas et en discuter.*

#### **6 COMMISSIONS DE TRAVAIL METREX**

A la suite de la réunion de Bruxelles, le Secrétariat a distribué un formulaire de réponse par télécopieur aux différents membres afin d'explorer les dispositions en matière de travail qui pourraient être envisagées pendant toute la période précédant la conférence de Turin prévue pour l'an 2000. Les résultats de cette consultation sont illustrés à l'Annexe 2.

- *Il serait utile de confirmer les commissions que les membres souhaitent mettre en place, les membres de chaque commission et la présidence de chacune d'entre elles.*

#### **7 RAPPORT FINANCIER**

L'Annexe 3 compare les dépenses faites à ce jour par rapport au budget 1998-1999. Comme cela l'avait déjà été signalé lors de la réunion de Bruxelles, la conférence de Nice s'est faite en respectant les financements et recettes disponibles mais il n'a pas été possible de régler les coûts du Secrétariat entre juin 1997 et mars 1998 en ce qui concerne les activités de promotion et de gestion de cette manifestation. De ce fait, une partie du financement de cette année a été consacrée au règlement du report de ce poste de dépense à l'année financière 1998-1999.

Le réseau a eu une nouvelle fois la chance d'obtenir un financement d'assistance professionnelle de la part de l'organisme officiel de développement de la ville de Glasgow (GDA) pour s'assurer les services d'Alastair Wyllie. Grâce au financement central fourni par le conseil municipal de la ville de Glasgow (GCC), il a également été possible de limiter les dépenses aux services nécessaires pour épauler les réunions de Bruxelles et de Saragosse.

L'Annexe 3 montre que, lorsque l'année financière a été terminée, le montant global des dépenses a été maintenu à 55 760 ECU par rapport à la somme de 156 950 ECU prévue dans le budget. Les recettes se sont élevées à 94 100 ECU (y compris 61 965 ECU provenant d'abonnements), ce qui a permis d'attribuer 38 340 ECU au remboursement

# **METREX — Le Réseau des Territoires Métropolitaines Européennes**

## **SEPTIEME REUNION DU RESEAU ET DU COMITE DIRECTEUR (CD)**

Saragosse — Jeudi, vendredi et samedi, 22-24 octobre 1998

### **NOTES SUR L'ORDRE DU JOUR**

---

des coûts du Secrétariat lors de la conférence de Nice, pour 1997-1998.

A la date du mois de septembre, les abonnements non réglés des membres s'élevaient à quelque 45 000 ECU et cette somme, ainsi que le solde du financement central accordé par GCC et GDA devrait permettre de régler le reste des coûts du Secrétariat (12 000 ECU) encourus à cette date, et de régler également les coûts des réunions de Saragosse et Bologne. Cependant, tout cela dépend des recettes par abonnements et la position en matière de liquidités reste fortement limitée.

### **8 AVENIR FINANCIER**

Le financement central assuré en faveur du réseau par le conseil municipal de Glasgow (GCC) n'a été confirmé que jusqu'au mois de mars 1999. Ce conseil municipal et le comité commun de planification structurelle de Glasgow et de la vallée de la Clyde (GCVSPJC) sont en train de réexaminer leur position et vont indiquer leur décision lors de la réunion de Saragosse.

C'est pour cette raison que le Président a écrit à tous les membres (consultez à ce titre les remarques de l'ordre du jour) pour expliquer les problèmes financiers qui vont se produire dans les années à venir.

- *Les sujets importants soulevés par le Président doivent être examinés et discutés par les membres du comité de direction.*

### **9 STATUT DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE SANS BUT LUCRATIF (AISBL)**

Le statut d'AISBL a été étudié lors de la réunion de Bruxelles. Il a été demandé aux membres de mentionner au Secrétaire Général tous les points qui les inquiètent, avant la fin du mois de juillet. A cette date, aucune remarque n'a été reçue à ce sujet.

Le cabinet d'avocats Dekeyser, qui agit pour le compte du réseau à Bruxelles, a proposé une ou deux additions, à la suggestion du Ministère belge de la justice, afin de permettre les votes ou réunions par moyens électroniques au cas où cela s'avérerait nécessaire dans les années à venir. Ces suggestions sont mises en valeur à l'Annexe 4 qui contient la rédaction préliminaire du statut complet d'AISBL (en différentes langues).

La réunion de Saragosse offrira l'occasion de finaliser ce texte afin de le faire approuver par les membres. La procédure d'homologation prévue passe par la distribution par Dekeyser d'une lettre adressée à tous les membres pour leur demander de déléguer leurs pouvoirs de signature de ce statut en leur nom. Le projet de lettre à ce sujet est joint à l'Annexe 5.

- *Nous demandons aux membres de venir à la réunion de Saragosse avec les derniers ajustements finaux éventuels qu'ils souhaiteraient suggérer en ce qui concerne le statut d'AISBL.*

# **METREX — Le Réseau des Territoires Métropolitaines Européennes**

## **SEPTIEME REUNION DU RESEAU ET DU COMITE DIRECTEUR (CD)**

Saragosse — Jeudi, vendredi et samedi, 22-24 octobre 1998

### **NOTES SUR L'ORDRE DU JOUR**

---

#### **10 ELECTION DU PRESIDENT (Lors de la réunion de Bologne en mars 1999)**

Comme cela avait été signalé lors de la réunion de Nice, durant laquelle Bailie Dr McGrath a été élu président, il devra y avoir une nouvelle élection présidentielle en mars 1999, lors de la réunion de Bologne. Le président va quitter son poste auprès du conseil municipal de la ville de Glasgow (GCC) lors des prochaines élections régionales qui auront lieu en Ecosse au printemps 1999.

Le statut d'AISBL devrait alors être appliqué. Il prévoit, à la Section 5, l'organisation d'une assemblée générale (cest-à-dire une réunion complète du réseau) afin d'élire un président. Pour ce vote, chaque région métropolitaine a une voix. Cela signifie que les régions qui ont plus d'un membre comme, par exemple, Athènes, Thessalonique, Stockholm, Helsinki et Glasgow et la vallée de la Clyde, devront procéder à une décision interne pour finaliser leur vote. Elles devront nommer un membre qui leur servira de représentant et qui procédera au vote ainsi accepté.

Les procédures d'une telle élection sont précisées dans la Constitution qui existe déjà, bien qu'elle sera bien évidemment annulée et remplacée par le nouveau statut. Ces procédures indiquent que les nominations au poste de président doivent être envoyées au Secrétaire Général et que chaque candidature doit être appuyée par un deuxième membre et que le Secrétaire Général organisera alors l'élection.

Les nouvelles procédures électorales n'ont pas encore été définies par le comité directeur en fonction des clauses des statuts d'AISBL. Il est suggéré que les nominations au poste de président se fassent par écrit, avec chaque candidature appuyée par un deuxième membre, et que ces candidatures soient reçues au plus tard par le Secrétaire Général un mois avant la réunion de Bologne, cest-à-dire **avant le vendredi 26 février 1999**. Le Secrétaire Général préparera alors une liste des candidats et les bulletins de vote avec les documents de l'ordre du jour de la réunion.

- *Le comité directeur doit se mettre d'accord sur les dispositions à adopter pour l'élection présidentielle afin que des mesures puissent être prises en temps voulu, avant la réunion de Bologne.*

#### **11 AUTRES ACTIVITES**

##### **ANNEXES**

- 1 REMARQUES DE DISCUSSIONS SUR LA CONFERENCE DE TURIN**  
(disponible à la réunion)
- 2 REMARQUES DE DISCUSSIONS SUR LES COMMISSIONS DE TRAVAIL DE METREX** (disponible à la réunion)
- 3 BUDGET ET DEPENSES DE METREX POUR 1998-1999**  
(jusqu'au mois de septembre 1998)
- 4 REDACTION PRELIMINAIRE DU STATUT D'AISBL**
- 5 PROJET DE LETTRE ACCORDANT LE POUVOIR DE SIGNATURE AU CABINET DEKEYSER**